

GESTION LOCATIVE

BAREME

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire) € HT € TTC

■ Honoraires de base - Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot		
▪ de 0 à 600,00 €	8,00%	9,60%
▪ de 600,01 à 1.200,00 €	7,00%	8,40%
▪ de plus de 1.200,00 €	6,00%	7,20%
→ Honoraires de base minimum par mois	19,70 €	23,64 €
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot		
	2,50%	3,00%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot		
	1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par trimestre et par immeuble géré)		
	13,73 €	16,48 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES € HT € TTC

Gestion administrative

■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, sinistres, congés bailleur, ...)	174,93 €	209,92 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	98,62 €	118,34 €
■ Honoraires de rédaction d'acte		

Bail d'habitation :

■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	306,14 €	367,37 €
---	----------	----------

Bail commercial et professionnel : bail, avenant et renouvellement

■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie (sur le loyer annuel HT x 9 ans) – minimum de facturation 400€ TTC	1,00%	1,20%
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie : révision triennale	349,87 €	419,84 €
■ Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumulatives)		
▪ de 0 à 10 000 €	10,00%	12,00%
▪ de 10 000,01 € à 20 000 €	7,00%	8,40%
▪ de 20 000,01 € à 30 000 €	6,00%	7,20%
▪ plus de 30 000 €	4,00%	4,80%
■ Traitement de fin de mandat, constitution et remise du dossier, par lot	à la vacation horaire	
Vacation horaire	98,62 €	118,34 €

Gestion financière

■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	33,59 €	40,31 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	98,62 €	118,34 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:	113,97 €	136,76 €
■ Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le Mandataire (sur la base des encaissements)	1,00%	1,20%
■ Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)	1,00%	1,20%

Gestion technique

■ Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant	à la vacation horaire	
■ Suivi des travaux d'entretien courant ou à la suite d'un sinistre > 500,00 € TTC (minimum de facturation 48,50 € HT soit 58,20 € TTC)	5,00%	6,00%
■ Gestion technique des états des lieux de sortie, visite patrimoniale du bien	98,62 €	118,34 €

Représentation et procédure

■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	
--	-----------------------	--

Honoraires de vacation

■ Vacation horaire	98,62 €	118,34 €
--------------------	---------	----------

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de Février 2021

FONCIA LYON - Siège social : 140 rue Garibaldi 69006 LYON - 973502719 RCS Lyon

FONCIA LYON

GESTION LOCATIVE

BAREME

Gestion Immeuble Total

Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles 393,62 € 472,34 €
(coût annuel facturé trimestriellement par 1/4)

Prestations Occasionnelles Immeuble Total

■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...
à la vacation horaire

▪ Vacation horaire

Honoraires de vacation

■ Vacation horaire 98,62 € 118,34 €

HONORAIRES ANNEXES / FRAIS LOCATAIRES

Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance 2,01 € 2,41 €
■ Frais d'envoi de quittance 2,01 € 2,41 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés, avec un minimum de 25,81 € HT soit 30,97 € TTC clause pénale

Baux professionnels et commerciaux

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance mensuel 4,16 € 4,99 €
■ Frais d'envoi d'avis d'échéance trimestriel 8,39 € 10,07 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés clause pénale

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter c

FONCIA LYON - Siège social : 140 rue Garibaldi 69006 LYON - 973502719 RCS Lyon